

ÉCONOMIE
Un plan triennal pour l'aquaculture sénégalaise
P. 5



CINÉMA
La deuxième édition du "Cinefemfest" centrée sur la solidarité féministe
P. 6



SPORTS
Beach soccer : le Sénégal remporte la CAN pour la huitième fois
P. 8



DIPLOMATIE

LE CHEF DE L'ÉTAT EN VISITE EN ARABIE SAOUDITE ET EN TURQUIE

Dakar – Le chef de l'Etat, Bassirou Diomaye Faye a entamé dimanche une tournée diplomatique devant le mener respectivement en Arabie Saoudite et en Turquie, a annoncé la présidence de la République. En Arabie Saoudite où il va séjourner du 27 au 31 octobre, le président sénégalais va avoir des rencontres bilatérales avec les hautes autorités saoudiennes. Il va également participer au Future Investment Forum, un événement mondial réunissant des leaders politiques et économiques, a indiqué la source. Bassirou Diomaye Faye se rendra à partir du 31 octobre en Turquie à l'invitation de son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan. **Abdou Kogne Sall**



POLITIQUE

LÉGISLATIVES DU 17 NOVEMBRE : LA CAMPAGNE ÉLECTORALE LANCÉE



La campagne électorale pour les législatives anticipées du 17 novembre a démarré dimanche pour les 41 partis ou coalitions de partis en lice. Ces élections ont été provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale, décidée le 12 septembre dernier par le président de la République Bassirou Diomaye Faye. Quelque 7,3 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire 165 députés. Dans une déclaration faite vendredi dernier au Palais de la République, le chef de l'Etat a souhaité à "tous les Sénégalais et à tous les acteurs politiques, une campagne électorale pacifique et digne", donnant la garantie que "ces élections seront libres, démocratiques et transparentes". ■

RELIGION

■ Par Momar Khoulé Bâ

Tivaouane – Des représentants de services membres du comité départemental de développement (CDD) de Tivaouane se sont engagés à contribuer au bon déroulement du Gamou annuel de Gouye Yétt Chérif, prévu le 9 novembre.

“L'ensemble des requêtes soumises au cours de la rencontre par le comité d'organisation sous la coordination de Chérif Sidy Mohamed Aïdara, ont trouvé un écho favorable”, a rapporté le préfet Mamadou Guèye qui présidait une réunion du CDD de Tivaouane, en prélude à cet évènement annuel commémorant la naissance du prophète Mahomet (PSL), à Gouye Yétt, un village de l'arrondissement de Méouane.

“Les engagements pris ici pour un succès éclatant du Gamou annuel, concernent tous les secteurs clés comme la mutualisation de la couverture sanitaire, la sécurité, l'hydraulique, sans oublier l'éclairage et les sapeurs-pompiers et le service d'hygiène”, a noté le préfet de Tivaouane. Il a, par ailleurs, promis que rien ne sera laissé au hasard pour une célébration sans anicroches du Gamou Gouye Yétt Chérif.

Chérif Sidy Mohamed Aïdara, membre du conseil de comité d'organisation, a salué ces engagements. Il a rappelé l'urgence d'arroser avant, pendant et après le gamou, la piste latéritique longue d'un à deux km

TIVAOUANE : DES SERVICES S'ENGAGENT POUR UNE BONNE ORGANISATION DU GAMOU DE GOUYE YÉTT



qui relie Ngaye à Gouye Yétt. Chérif Sidy Mohamed Aïdara a saisi l'occasion pour demander aux autorités étatiques de poursuivre la modernisation des cités religieuses, en y inscrivant Gouye Yétt Chérif. Le gamou de Gouye Yétt Chérif sera célébré le 9 novembre, sous l'au-

torité de son nouveau Khalife Chérif Sidy Mame Hamdy Aïdara, qui présidera ainsi son premier gamou, après avoir succédé, le 3 décembre 2023, à Chérif Bécaye Al Khourane. ■

SOCIAL

UNE COOPÉRATIVE D'HABITAT RÉCLAME DES PARCELLES À LA MAIRIE DE DIENDER

■ Par Souleymane Gano

Diender (Thiès) – La Fédération sénégalaise des habitants (FSH) a réclamé aux autorités municipales de Diender (ouest) une extension de ses quatre hectares à usage d'habitation en vue de leur accès au logement. “Nous sommes bien organisées. Nous avons, toutefois, un problème de logement”, a dit Astou Mbengue, l'une de ses dirigeantes, lors d'une rencontre des associations membres de la FSH avec le conseil municipal de Diender, une commune située dans la région de Thiès.

Cette coopérative d'habitat demande aux autorités de cette municipalité de lui octroyer plus que les quatre hectares dont elle dispose, afin que toutes les femmes membres des associations qui la composent puissent avoir une parcelle et construire une maison. La FSH est constituée de plus de 600 groupements de femmes, dont chacun réunit 35 membres, selon Mme Mbengue. Elle compte des associations de femmes des régions de Dakar, Thiès (ouest), Louga (nord) et Ziguinchor (sud), a-t-elle précisé.

Le président de la commission domaniale de la mairie de Diender, Ndiaw Mar, assure que le conseil municipal a pris contact avec les propriétaires des parcelles situées près du site de quatre hectares de la FSH en vue de son extension. “Je suis en train de



discuter avec les propriétaires des terres proches du site des femmes, pour satisfaire leur revendication”, a dit M. Mar. “La mairie et la FSH vont trouver une solution”, a-t-il ajouté, poursuivant : “Ici, nous n'avons pas de litige foncier.” ■

SOCIÉTÉ NATIONALE AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE (APS)

ADRESSE :

Maison de la presse,
Rue 5 x Corniche ouest
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Thierno Ahmadou Sy

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ET DES CONTENUS :
Amadou Samba Gaye

CHEF DE SERVICE :
Aboubacar Demba Cissokho

PHOTOGRAPHES :
Pape Demba Guèye
Dieylani Seydi
Aliou Sylla

MONTAGE / INFOGRAPHIE :
Essa Seck

SERVICE COMMERCIALE :
Yaye Fatou Ndiaye
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95

INSTITUTIONS

■ Par Serigne Mbaye Dramé

Dakar – Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a fait, vendredi soir, une déclaration devant des journalistes réunis au palais de la République, à la veille de l'ouverture officielle de la campagne électorale pour les élections législatives anticipées du 17 novembre prochain. Il a notamment relevé que ses compatriotes avaient le droit d'exprimer leurs désaccords sur les actes qu'il pose, les invitant aussi à résister à la tentation de la division

“Je trouve normal que nos concitoyens, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, ont le droit d'exprimer leurs désaccords sur les actes que nous posons. Et c'est cela la démocratie”, a notamment dit le chef de l'Etat lors d'une déclaration au palais de la République.

Bassirou Diomaye Faye était notamment interpellé sur les polémiques alimentées sur les réseaux sociaux à la suite de la nomination d'un président de conseil d'Administration, considérée par certains militants de son parti PASTEF, comme un encouragement à la transhumance.

“Dans une volonté de se placer au-dessus des divisions partisans, j'avais renoncé à mes responsabilités de Secrétaire général du parti Pastef-Les Patriotes. Cette décision est motivée par le désir de servir de manière neutre et de représenter tous les citoyens, quel que soit leur parti politique”, a rappelé le président Faye, appelant à “l'unité, à la réconciliation nationale et à un esprit de dépassement”.

“Nous venons de loin avec des divisions au sein même des familles pour des raisons politiques. Nous devons tourner cette page”, a dit Bassirou Diomaye Faye en faisant allusion aux événements politiques qui ont traversé le pays entre 2021 et 2023. “Vous avez entendu celui qui a le plus souffert d'entre nous en l'occurrence l'actuel Premier ministre Ousmane Sonko dire à Dakar Arena qu'il a pardonné”, a encore fait valoir le chef de l'Etat.

Selon lui, le fait de décrier la nomination de gens qui n'étaient pas avec son parti politique, PASTEF dans les moments difficiles serait contraire à “l'esprit d'appels à candidature” qu'ils veulent mettre sur pied pour certains postes de responsabilités

“Si nous faisons un appel à candidature pour certains postes et que la commission en charge d'analyser les dossiers pensent qu'ils sont les plus compétents, on ne peut pas dénigrer une personne parce que cette dernière a dit du mal de nous”, a-t-il martelé. Il a toutefois insisté sur le fait qu'“il ne protégerait personne et qu'aucune proximité avec lui ou le Premier ministre n'empêchera une personne épinglée de répondre à la justice”

Il invite ses compatriotes à résister à la tentation de la division

Le président Faye a par ailleurs exhorté ses com-

BASSIROU DIOMAYE FAYE : “LES SÉNÉGALAIS ONT LE DROIT D'EXPRIMER LEURS DÉSACCORDS SUR LES ACTES QUE JE POSE”



patriotes à résister à la tentation de la division et de la manipulation, soulignant qu'ils doivent s'unir davantage pour “relever les défis” du développement.

“[...] J'exhorte chaque Sénégalais à résister à la tentation de la division et de la manipulation. C'est dans l'unité que nous trouverons la force nécessaire pour relever les défis. Ensemble, dans la solidarité et le respect, nous sortirons plus forts”, a-t-il indiqué. “À l'approche de la campagne électorale pour les élections législatives, j'invite tous les Sénégalais, en particulier les acteurs politiques, à éviter les dérives dans leurs discours et leurs actes”, a dit le président Faye, assurant que les élections législatives du 17 novembre prochain seront libres, démocratiques et transparentes.

“Je souhaite à tous les Sénégalais et à tous les

acteurs politiques, une campagne électorale pacifique et digne. Et je vous garantis que ces élections seront libres, démocratiques et transparentes”, a-t-il déclaré. Il a déploré avoir entendu et observé, ces derniers jours, des propos et des comportements aux relents communautaires, de même que des menaces physiques et verbales dans l'espace public, médiatique et sur les réseaux sociaux.

“Ce n'est pas ainsi que nous devons exprimer nos divergences. Les élections sont un moment crucial de choix démocratique, un moment de fête et non un prétexte à la discorde. J'appelle donc chaque acteur à faire preuve de responsabilité, de retenue et de modération”, a ajouté le président de la République. Il a insisté sur la nécessité de préserver ce que le pays a de plus précieux à ses yeux, à savoir sa stabilité et sa démocratie. ■

INONDATIONS

■ Par Abou Ndiaye

Ballou (Bakel) – **Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Dièye, s'est réjoui, samedi, à Ballou, dans le département de Bakel (est), du retour à la normale, après les inondations causées par la crue du fleuve Sénégal.**

"Je dois rendre grâce à Dieu. Personne ne pouvait se déplacer sans emprunter une pirogue, dans les cinq localités que j'ai visitées il y a une semaine", a signalé M. Dièye, ajoutant : "Aujourd'hui, nous nous sommes déplacés à pied parce que les eaux se sont complètement retirées." Il a partagé ce constat à la fin d'une visite des villages de Koughany, Golmy, Yaféra, Aroundou et Ballou.

Ce samedi, le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait la tournée des zones inondées par la crue du fleuve Sénégal, dans les régions de Matam (nord) et Tambacounda (est), en compagnie de Madické Cissé, le directeur de la prévention et de la gestion des inondations, de Diarra Sow, la directrice générale de l'Office des lacs et cours d'eau, et des autorités administratives locales.

"J'ai beaucoup apprécié cette combativité des populations, qui, victimes d'une catastrophe naturelle, ont tenté de se relever", a dit Cheikh Tidiane Dièye, assurant

BAKEL : CHEIKH TIDIANE DIÈYE SALUE LE RETOUR À LA NORMALE, APRÈS LA CRUE DU FLEUVE



que les ministères concernés sont en train d'évaluer les besoins des victimes des inondations.

Les habitants des villages envahis par les eaux du fleuve "ont perdu leurs champs et leurs cultures, qui étaient

presque arrivées à terme", a-t-il rappelé.

M. Dièye assure que la direction chargée des inondations va identifier les endroits les plus "vulnérables" à la crue du fleuve pour y installer des digues. ■

UNE OPÉRATION D'IDENTIFICATION DES ZONES VULNÉRABLES À LA CRUE DU FLEUVE EN COURS



■ Par Amadou Thiam

Goumal – **Une opération visant à identifier les zones vulnérables à la crue du fleuve Sénégal est en train d'être menée, dans le but d'apporter des solutions à long terme aux inondations causées par les eaux fluviales, a-t-on appris, vendredi, du ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Dièye.**

"Une réflexion a déjà été entamée pour apporter des solutions à long terme. Lorsqu'il y a des difficultés, il faut les régler de manière urgente. En même temps, il est important de voir ce qu'il faudra faire après. Nous allons identifier toutes les zones vulnérables afin d'y ériger des digues", a assuré M. Dièye à la fin d'une visite à Goumal, un village de la région de Matam (nord). Ce village situé dans la commune d'Orkadiéré fait partie des nombreuses localités victimes des inondations engendrées par la crue du fleuve Sénégal. Selon Cheikh Tidiane Dièye, le gouvernement va mettre en œuvre

un plan "cohérent, durable et structurel" de protection des habitations et des espaces agricoles situés près du fleuve. "Tout cela nécessite une vraie réflexion. Le gouvernement s'y est engagé pour que soient installées des digues partout où il est nécessaire de le faire", a-t-il assuré. Les services techniques du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement cherchent à exploiter les eaux à l'origine des inondations des lieux d'habitation situés près du fleuve, selon M. Dièye. Il s'agit de faire de la crue une "opportunité, pas un problème", a-t-il dit.

Cheikh Tidiane Dièye visitait les zones inondées de la région de Matam pour la deuxième fois depuis le début de la crue. Le personnel d'un hôpital de campagne destiné aux sinistrés de la zone a reçu sa visite. ■

SALUBRITE / SAINT-LOUIS UNE ASSOCIATION REBOISE L'ÉCOLE KHALY OUSMANE GAYE

■ Par Cheikh Gawane Diop

Saint-Louis – **L'association Genre équité et développement du Sénégal (GED), a organisé, ce week-end à Saint-Louis (nord), une campagne de reboisement destinée à l'école Khaly Ousmane Gaye de Goxu Mbathe, a constaté un reporter de l'APS.**

"Je suis venu ici il y a de cela quatre mois et j'ai été très touché par ce que j'ai trouvé. Le cadre vraiment morose. (...) en collaboration avec l'association que je dirige d'organiser un reboisement dans un premier

temps pour au moins embellir l'école, permettre aux élèves d'avoir des arbres à ombrage et fixer la bordure de l'école qui est au bord de la mer", a déclaré Rokhaya Niang, Directrice exécutive de l'association Genre équité et développement (GED). Mme Niang s'est entretenue avec la presse locale en marge de cette activité.

Nous avons emmené, poursuit-elle, "des filaos qui on le sait ce sont des arbres qui fixent les dunes. Nous avons emmené aussi des eucalyptus qui sont des brise-vents mais aussi nous avons emmené des cordias flamboyants qui sont des arbres d'embellissement".

Elle a également souligné que les élèves ont été sensibilisés sur l'intérêt d'avoir des arbres dans un établissement scolaire mais aussi pour améliorer le cadre de vie. L'association qu'elle dirige a également mis à la disposition de l'école un drapeau avec mât et a remis quelques petits matériels à l'école à savoir du matériel géométrique.

Ibrahima Yade, directeur de l'école a, pour sa part, magnifié le geste de ladite association rappelant que cet établissement scolaire se trouve dans la zone côtière et avec le reboisement, ça va participer à la verdure de cette école.

Des enseignants et anciens pensionnaires de cet établissement scolaire, entre autres, ont participé à cette activité dont le thème a été "Des arbres pour l'avenir, des côtes à préserver". ■



ÉCONOMIE

■ Par Daouda Bâ

Saly – L'Agence nationale de l'aquaculture (ANA) a annoncé, vendredi, à Saly (ouest), avoir élaboré un plan d'action triennal (2025-2027) pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement de la filière aquacole. Des agents de l'ANA et d'instituts de recherche du ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, ainsi que des représentants d'institutions partenaires de l'État ont pris part à l'élaboration du plan.

"Aujourd'hui, nous sommes là pour redresser l'aquaculture [...] Nous voulons intensifier la production en attirant les investisseurs", a dit Samba Ka, le directeur général de l'Agence nationale de l'aquaculture. Il assure que la filière aquacole recevra davantage de moyens de l'État au cours de la mise en œuvre du plan triennal. Des financements seront destinés à la production d'alevins et à la formation des aquaculteurs, a promis M. Ka, annonçant d'importantes activités de recherche à venir pour cette filière.

Khadiatou Sarr, la présidente de l'Association nationale des acteurs de la filière aquacole du Sénégal, s'est réjouie de l'implication des aquaculteurs dans l'élaboration du plan. "Nous sommes satisfaits d'avoir été impliqués. Nous avons saisi l'occasion pour montrer

UN PLAN TRIENNAL POUR L'AQUACULTURE SÉNÉGALAISE



au ministère de tutelle ce que nous sommes en mesure d'apporter", a-t-elle dit. Mme Sarr assure que l'associa-

tion qu'elle dirige va s'approprier le plan triennal et la stratégie de développement de l'aquaculture. ■

DÉVELOPPEMENT

■ Par Abdoulaye Diallo

Tambacounda – Un forum consacré à la problématique de l'accès des jeunes et des femmes à la terre s'est ouvert, samedi, à Tambacounda, à l'initiative du projet Tiers-Sud Beydaare. "Nous nous sommes rendus compte après une année d'évaluation des différents documents que nous avons reçus, que le taux de l'accès à la terre des jeunes et femmes est extrêmement faible à Tambacounda, moins de 15% environ", a révélé Abdou Niang Thiam, le coordonnateur du projet Tiers sud-Beydaare.

Il intervenait à l'ouverture du forum présidé par le préfet de Tambacounda, Alioune Badara Mbengue en présence de plusieurs autorités administratives et locales du département de Tambacounda. "Nous nous sommes rendus compte également que les 15% des jeunes qui ont accès à la terre l'ont obtenu à travers leurs parents, s'il s'agit des femmes, c'est à travers leurs conjoints. On se rend donc compte que le taux d'accès des jeunes et femmes à la terre est très faible", a-t-il expliqué.

Abdou Niang Thiam estime que l'accès des jeunes et des femmes à la terre est un levier important pour la réussite du nouveau référentiel des politiques de l'Etat du Sénégal. "Si nous voulons avancer dans le nouveau référentiel "Sénégal 50" pour un Sénégal souverain où la jeunesse sera au cœur du développement, nous

L'ACCÈS DES JEUNES ET DES FEMMES AU FONCIER AU MENU D'UN FORUM OUVERT À TAMBACOUNDA



devons absolument comprendre pourquoi ce taux est faible au niveau de chaque collectivité territoriale" a-t-il fait valoir..

L'idée du forum était de recueillir l'avis des jeunes et des femmes avant la mise en place de différents plans d'affectations des sols au sein des communes d'intervention du projet, a fait savoir Toma Ndoye, chargé de projet à l'Agence française développement (AFD). Il insisté sur le fait que l'accès à la terre des femmes et des jeunes est

un problème majeur qui sera traité lors d'une prochaine conférence de l'AFD.

Le projet "Tiers-Sud Beydaare" est un programme financé par l'Union Européenne et l'Agence française de développement (AFD). Il est mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage à travers la société de développement agricole et industrielle (SODAGRI). À Tambacounda, sa mise en œuvre est confiée au groupe "Agro-beydaare". ■

CULTURE

■ Par Ahmad Mouslim Diba

Saint-Louis – Une séance de dédicace du livre "Mémorial des oulémas et des figures religieuses musulmanes de Ndar/Saint-Louis du Sénégal" (2024) se tiendra à la chambre de commerce de Saint-Louis (nord), mardi à 16 heures, annonce un communiqué reçu à l'APS.

Cheikh Tidiane Fall, enseignant à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, et Mouhamadou Mokhtar Kane, un chercheur (en civilisation musulmane et relations internationales) et expert en communication, sont les auteurs de cet ouvrage en deux tomes. Le livre a été publié par les éditions Baa-Joordo.

Selon le communiqué, le philosophe Alpha Amadou Sy sera le modérateur de la séance de dédicace, qui aura lieu en présence des auteurs. Il affirme que le livre "Mémorial des oulémas et des figures religieuses musulmanes de Ndar/Saint-Louis du Sénégal" est le fruit de recherches menées pendant plus de trente ans.

Cheikh Tidiane Fall et Mouhamadou Mokhtar Kane "mettent en lumière des hommes et des femmes qui, de la seconde moitié du 18e siècle à nos jours, se sont distingués dans la vie religieuse de la ville [de Saint-Louis] en contribuant grandement au rayonnement de l'islam", ajoute la même source. ■

PRÉSENTATION D'UN LIVRE SUR LES OULÉMAS ET FIGURES MUSULMANES DE SAINT-LOUIS, MARDI



CINÉMA

■ Par Fatou Kiné Sène

Dakar – La deuxième édition du festival africain du film et de la recherche féministe, dénommé "Cinefemfest", va démarrer le 31 octobre prochain, avec une programmation centrée sur la solidarité féministe panafricaine et la non-violence, a-t-on appris de sa directrice, Rama Salla Dieng. La manifestation se poursuivra jusqu'au 3 novembre à Toubab Dialaw, à une cinquantaine de kilomètres de Dakar, a-t-elle précisé dans un communiqué transmis à l'APS.

À partir du thème central de cette deuxième édition, à savoir "Solidarité transnationale et panafricaine et cultures de non-violence", le festival a retenu d'élargir son horizon pour se concentrer sur le Sahel, région qui "fait face aux défis multidimensionnels auxquels les féministes de cette région sont confrontées", précise cette universitaire et militante féministe.

"Les crises politiques, environnementales, sécuritaires et économiques actuelles impactent profondément les secteurs de la recherche et de la culture. C'est pourquoi le Cinefemfest 2024 aspire à réunir des militantes féministes et des acteurs culturels afin de redynamiser ces secteurs", souligne l'enseignante-chercheuse sénégalaise.

Le festival "Cinefemfest", dont la première édition s'est tenue sur l'île de Gorée, au large de Dakar, se veut "un lieu de rencontre et de collaboration pour préparer une réponse féministe aux crises qui affectent le continent".

LA DEUXIÈME ÉDITION DU "CINEFEMFEST" CENTRÉE SUR LA SOLIDARITÉ FÉMINISTE



Initié par "Njegemaar Associates", le Cinefemfest veut utiliser le cinéma et l'art comme outils de sensibilisation et d'apprentissage.

L'écrivaine Ken Bugul, la documentariste et journaliste Mame Woury Thioubou, la réalisatrice et scénariste Kalista Sy seront mis à l'honneur lors de cette édition, de même que la sociologue et militante féministe Fatou Sow et la journaliste et chercheuse Codou Bop.

Une dizaine de films venant du Sénégal, du Mali, de la Gambie, du Burkina Faso, d'Afrique du Sud et de la diaspora africaine en France seront projetés à l'occasion de cette édition du "Cinefemfest". Les organisateurs annoncent un atelier d'écriture et de création intitulé "Intersections : genre(s), art et action-recherche" et dont le but est de mettre ensemble enseignants(es) chercheurs(es), activistes féministes et artistes pour produire une œuvre collective. ■

CULTURE

■ Par Fatou Kiné Sène

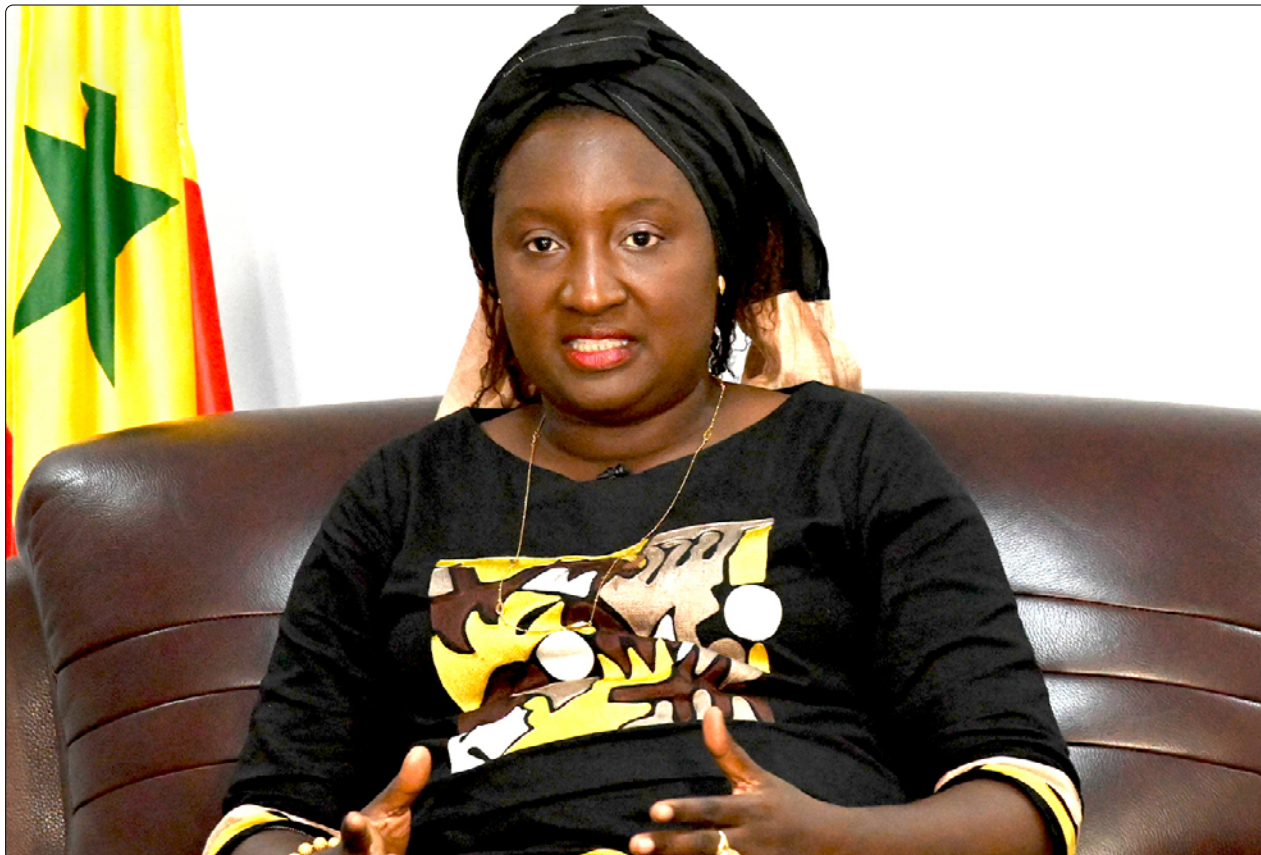
Dakar – La ministre de la Culture, Khady Diène Gaye souhaite la mise en œuvre, d'ici fin décembre 2024, du décret portant rémunération pour copie privée adopté en Conseil des ministres le 16 octobre dernier. Khady Diène Gaye a fait cette annonce en recevant, mercredi, la commission de la rémunération pour copie privée présidée par le conseiller et musicien, Aziz Dieng, la PCA de la SODAV, Ngoné Ndour et le directeur général, Aly Bathily.

" (...) maintenant, je vous invite à continuer avec nous, à marcher la main dans la main pour la mise en œuvre de ce décret (...) et sans délai, le plus court possible. Nous souhaitons d'ici la fin décembre", a-t-elle dit. Elle souhaite un démarrage d'ici la fin de l'année de cette collecte, pour permettre à la Société sénégalaise de gestion du droit d'auteur et des droits voisins (Sodav) d'avoir "quelque chose en caisse au bénéfice des artistes".

La ministre de la Culture a indiqué que le Sénégal va démarrer avec un taux de 3% de redevance prélevée sur chaque objet entrant dans le pays, rappelant que c'est une directive communautaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). "Il y a la directive communautaire de l'UEMOA, nous allons démarrer avec 3%, mais cela ne devrait pas s'arrêter là, l'UEMOA doit basculer vers un taux de 5% dès 2025. Il faudra que nous allions aussi vers cela", a-t-elle souligné. Elle a signalé que selon les "estimations" qui ont été faites, "il est possible, au Sénégal, d'atteindre au moins 1,5 milliard de francs CFA [par an]".

La ministre estime que "cette manne financière peut véritablement contribuer à la promotion de l'acteur culturel, à renforcer son pouvoir d'achat, à lui permettre d'avoir un mieux vivre, mais aussi, cela va contribuer à accompagner la promotion et le développement du secteur culturel". Elle a précisé qu'il sera prélevé un pourcentage non encore déterminé de cet argent pour

RÉMUNÉRATION POUR COPIE PRIVÉE LA MINISTRE DE LA CULTURE SOUHAITE UNE MISE EN OEUVRE D'ICI FIN DÉCEMBRE



le dédier au financement de certaines manifestations culturelles.

Khady Diène Gaye a rappelé que l'adoption du décret de la rémunération pour copie privée n'est que le parachèvement d'un long processus. Elle a félicité les acteurs culturels pour leur "constance et cohésion", rappelant que l'année 2024 est consacrée, par son département, à des réformes visant à faire bénéficier des retombées de la culture et des industries créatives au Produit intérieur brut et à l'employabilité des jeunes.

Le département de la Culture travaille en synergie avec l'administration du commerce, des finances, des télécommunications, entre autres, selon Mme Gaye.

Le président de la commission rémunération pour copie privée, Aziz Dieng, a soutenu qu'un tel droit aura un grand impact sur les revenus des acteurs culturels. "En

Afrique, quand on analyse la structure des revenus des organismes de gestion collective, 70% de ses revenus proviennent de la copie privée. C'est le cas du Burkina Faso depuis de longues années, de l'Algérie, du Maroc", a fait savoir M. Dieng.

Selon lui, à la suite des estimations faites, rien que sur les smartphones, s'il est appliqué à un taux de 2, 5 %, le Sénégal collectera à un milliard et demi de francs CFA par an. "L'ancien Bureau sénégalais du droit d'auteur (BSDA) n'a jamais eu 500 millions de FCFA, la Sodav n'a pas encore dépassé le milliard de FCFA", a-t-il encore souligné remerciant la ministre d'avoir été à l'initiative de l'adoption de ce décret attendu depuis seize ans.

Momath Cissé vice-président de l'ASCOSSEN, a, au nom des associations des consommateurs, félicité les autorités, invitant les artistes à présenter des produits de "qualités" aux consommateurs. ■

MÉDIAS

■ Par Fatou Diop

Dakar – La Maison de la Presse Babacar Touré a lancé, jeudi, le concept "Invité d'honneur", une initiative qui s'inscrit dans une volonté de la structure d'être "un sanctuaire d'échanges vibrant et de dialogue constructif". "La Maison de la Presse n'est pas simplement un lieu physique, c'est un sanctuaire d'échanges vibrant et de dialogue constructif. En effet, ici, les barrières tombent et les esprits se rencontrent, cherchant ensemble à décrypter les mystères de notre temps", a déclaré Sambou Biagui, le directeur général de la MP.

Aminata Touré, Haut représentant du président de la République, était l'Invitée d'honneur de ce premier numéro. Mamadou Lamine Dianté, président du Haut Conseil du dialogue social (HCDS), Fatou Blondin Ndiaye, Coordinatrice du fonds de développement du

LA MAISON DE LA PRESSE LANCE LE CONCEPT "INVITÉ D'HONNEUR"

service universel des télécommunications, Matar Silla, le président directeur général de Label Média, Habibou Dia, le Directeur de la Communication, et Abdourahmane Dabo, président du Conseil d'administration de l'Aéroport international Balise Diagne (AIBD) de Diass, étaient présents à la rencontre.

Cheikh Diop, un des responsables de la Maison de la Presse, a expliqué que "Invité d'honneur" est une initiative qui s'inscrit dans la dynamique enclenchée par la nouvelle direction laquelle compte faire du lieu, "un cadre d'échanges qui permet aux journalistes d'échanger avec les politiques, les chefs d'entreprises et les figures emblématiques de la République".

La Maison de la Presse veut également mettre en place une caisse sociale dont l'objectif est de soutenir les journalistes et techniciens des médias de même que des veuves et orphelins dans le besoin. Un espace presse a été aménagé pour permettre aux professionnels des médias de travailler sur place, a-t-il indiqué M. Diop.



Dans les projets de la Maison de la Presse figurent l'organisation prochaine du Salon International des Médias d'Afrique (SIMA) et le lancement du "Prix Babacar Touré pour l'Excellence".

SPORT

BEACH SOCCER : LE SÉNÉGAL REMPORTE LA CAN POUR LA HUITIÈME FOIS

■ Par Seynabou Kâ

Dakar – Le Sénégal a remporté la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de beach soccer, pour la huitième fois, en battant la Mauritanie en finale, 6 buts à 1, samedi, à Hurghada, en Égypte. L'équipe sénégalaise n'a laissé aucune chance à celle de la Mauritanie, qui l'avait battue (2-5) lors de la première journée de la phase des poules de cette CAN.



Les joueurs de Ngalla Sylla, favoris de cette finale, en ont pris le contrôle dès les premières minutes. Très expérimentés, ils ont fait preuve de beaucoup de solidarité et de générosité dans le jeu, jusqu'à la dernière seconde.

Le Sénégal devient champion d'Afrique pour la huitième fois, avec cinq titres obtenus au cours des cinq dernières éditions de la compétition continentale. La Mauritanie jouait

sa première phase finale de la CAN de beach soccer. Les Lions du Sénégal ont joué 10 des 12 finales de cette Coupe d'Afrique des nations, dont la première édition s'est tenue en 2006 à Durban, en Afrique du Sud. Ils sont vainqueurs des éditions 2008, 2011, 2013, 2016, 2018, 2021, 2022 et 2024. L'équipe nationale sénégalaise a perdu les finales de 2007 et 2015. Elle a remporté la médaille de bronze de cette compétition en 2009. ■

FOOTBALL / ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2025 : LE NIGERIA BAT LA LIBYE SUR TAPIS VERT

■ Par Seynabou Kâ

Dakar – Le Nigeria a été désigné vainqueur sur tapis vert de son match reporté de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025, aux dépens de la Libye, 3 buts à 0, a-t-on appris samedi de la Confédération africaine de football (CAF).

Selon un communiqué de la CAF, cette décision a été prise par un jury disciplinaire. Les joueurs du Nigeria ont refusé de jouer contre la Libye un match retour des éliminatoires de la CAN 2025. Ils ont pris cette décision après avoir été bloqués pendant une nuit à l'aéroport d'Al Abraq, dans l'est de la Libye. En raison de leur refus de jouer en territoire libyen, la CAF a reporté le match et a annoncé qu'un jury avait été constitué pour trancher le litige. Les Super Eagles du Nigeria ont gagné (1-0) le match joué contre la Libye, le 11 octobre, à Uyo, dans leur pays, pour la troisième journée de ces éliminatoires de la CAN 2025.

Le jury disciplinaire de la CAF estime que la Fédération libyenne de football "a enfreint le règlement de la CAN et a déclaré son équipe perdante par forfait". La Confédération africaine de football a condamné la Fédération libyenne de football à payer une amende de 50.000 dollars américains, environ 30.365.000 francs CFA, selon le communiqué. "L'amende doit être payée dans



les soixante jours suivant la notification de la présente décision. Toutes les autres requêtes ou demandes de réparation sont rejetées", soutient la CAF.

Le Nigeria, avec 10 points, est en tête du groupe D. Les Nigériens sont assurés de se qualifier à la prochaine CAN prévue au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. La Libye, avec un point, prend la dernière place du groupe, dont font partie le Bénin et le Rwanda, respectivement deuxième et troisième. ■

INSTANCE : MOTSEPE OFFICIELLEMENT CANDIDAT À UN SECOND MANDAT À LA TÊTE DE LA CAF



Dakar – Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a annoncé vendredi être candidat à un second mandat à la tête de cette instance dirigeante qu'il dirige depuis mars 2021. "Le président de la CAF, Patrice Motsepe, a finalement accepté de se porter candidat à l'élection présidentielle de la CAF prévue en mars 2025", peut-on lire dans un communiqué rendu public le même jour par la Confédération africaine de football.

Selon la même source, l'officialisation de la candidature de Motsepe à un second mandat "fait suite aux demandes de nombreux présidents d'associations membres de la CAF, de présidents d'unions zonales et d'acteurs clés" du football africain.

L'homme d'affaires sud-africain, 62 ans, est pour le moment seul candidat déclaré à la présidence de la CAF. Il avait succédé au Malgache Ahmad Ahmad à ce poste en mars 2021. ■

Seynabou Kâ